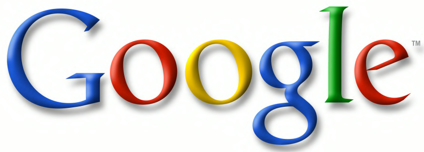
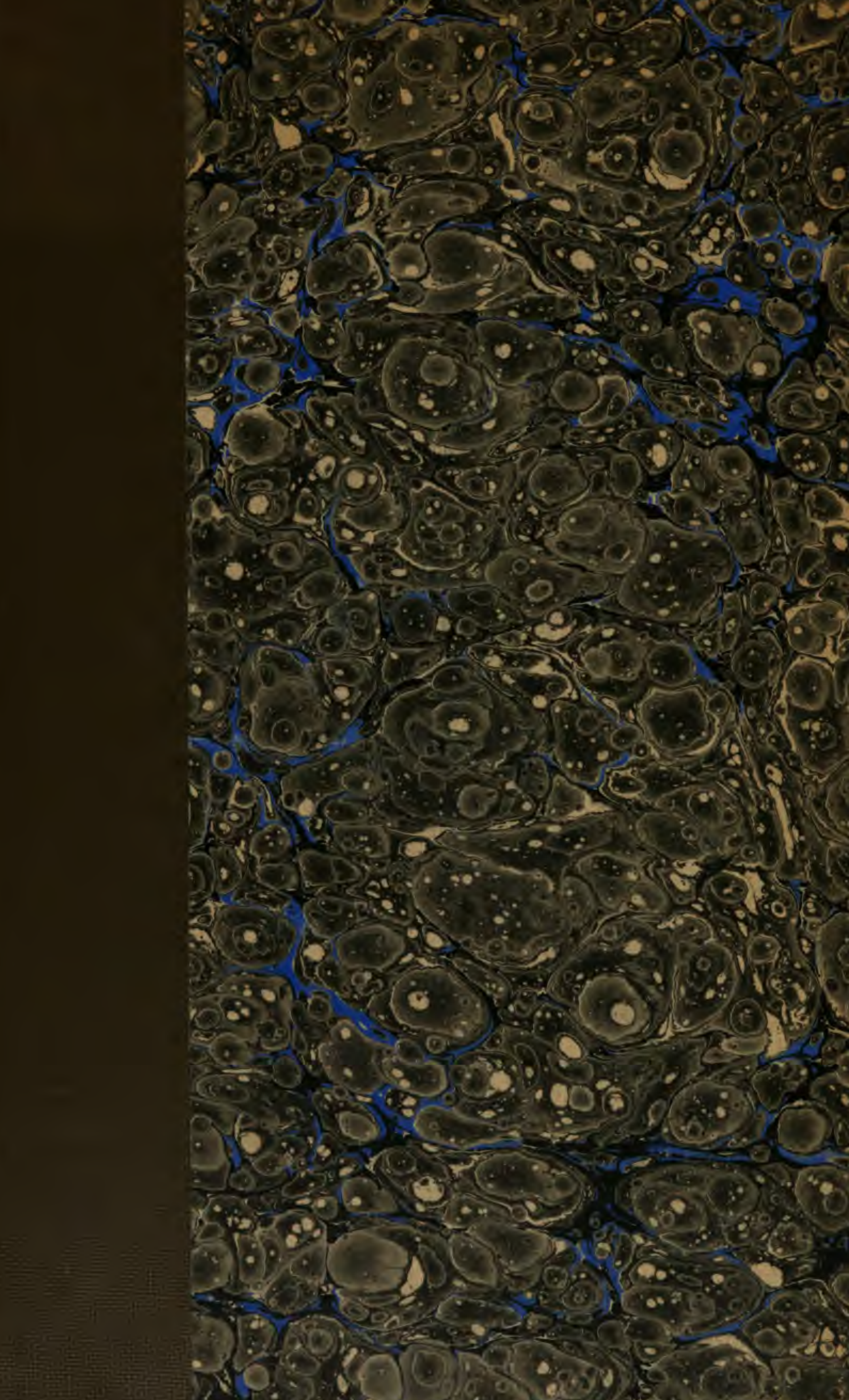





TAYLOR INSTITUTION
DOMI MINA
NUS TIO
ILLU MEA



LES FRÈRES

LE CHEVALLIER D'AIGNEAUX

par

ARMAND GASTÉ

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE DE CAEN
DOCTEUR ÈS LETTRES



CAEN

Ve LE GOST-CLÉRISSE, LIBRAIRE
PLACE FONTETTE, PRÈS DU PALAIS-DE-JUSTICE

—

1876

Extrait des Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.



LES FRÈRES

LE CHEVALLIER D'AIGNEAUX.

I.

Les frères Robert et Antoine Le Chevallier d'Aigneaux, traducteurs de Virgile et d'Horace, naquirent à Vire vers la fin de la première moitié du XVIe siècle. Quelles sont les dates exactes de leur naissance et de leur mort? On l'ignore complètement. Tout ce qu'on sait d'eux, à ce sujet, c'est que Robert, l'aîné, mourut à quarante-neuf ans; Antoine, dix mois environ après Robert, et que les deux frères n'existaient plus en 1591, puisque à cette date parents et amis prenaient soin de leur élever un *Tombeau poétique*, tombeau qu'ils entouraient pieusement « de quelques beaux poèmes trouvez en leur estude. »

C'est surtout dans ce livre rarissime, et dont on ne connaît guère aujourd'hui que deux ou trois exemplaires, qu'on peut trouver quelques renseignements sur la famille, les relations, le caractère et les travaux des deux frères.

Robert et Antoine Le Chevallier appartenaient à une ancienne famille viroise, et tiraient leur nom de d'Aigneaux d'une terre sise à Monchamps, à quelques lieues de Vire.

Ils étaient liés avec noble et puissant seigneur Louys de Bordeaux, capitaine de la ville et château de Vire, qui « monstra, nous dit Sonnet de Courval, sa guerrière vaillance aux champs de Moncontour, et fut envoyé en ambassade vers le Roi de Navarre ; »

Avec la famille des Anfrie, où l'on rencontre « un lieutenant-général de la vicomté de Vire, un conseiller du Roy en sa court de Parlement à Rouen » et d'où sortira le poète épicurien Chaulieu.

Enfin une sœur, si je ne me trompe, des frères d'Aigneaux épousa Jean Sonnet, sieur de la Pinsonnière, « l'honneur du barreau de Vire », et donna le jour au poète de la *Satyre Ménippée sur les poingnantes trauerses et incommoditez du Mariage*, au fougueux Sonnet de Courval, fier, à juste titre, de sentir couler dans ses veines du sang des d'Aigneaux, et qui s'écrie dans l'épitaphe enthousiaste qu'il consacre à sa mère :

Issuë elle n'est point de quelque race vile,
Mais du sang genereux des braues CHEVALIERS,
De ces doctes AIGNEAVX, qui furent les premiers
Qui d'vn Poëme François firent parler VIRGILE.

Quel type, quel estoc, tant soit il ennobly,
Pourroit de ces AIGNEAVX passer la renommée ?
Leur gloire en l'Vniuers est tellement semée
Qu'elle ne peut tomber soubs les Loix de l'oubly.

Les pièces liminaires des œuvres des frères d'Aigneaux et les noms qui figurent dans leur *Tombeau* nous font connaître quels furent leurs amis.

Au premier rang, brille Jean Daurat, l'illustre « poète royal, » le professeur de Ronsard, de Baïf et de Remy Belleau. Quelles furent les relations des frères d'Aigneaux avec Daurat ? Ont-elles été intimes et suivies ? C'est peu probable. On sait que Daurat, qui était l'obligeance même, ne laissait pas publier un livre sans en orner les premières pages de quelques vers élogieux.

Si l'on en juge par les pièces assez nombreuses que Vauquelin de la Fresnaye leur a consacrées, les frères d'Aigneaux ont dû le connaître particulièrement.

Le jeune Du Perron, qui avait passé quelques années à Vire, où son père était ministre de la Religion réformée, et qui avait, sans aucun doute, fréquenté les frères d'Aigneaux, se souvint d'eux dans sa gloire naissante, et leur adressa un sixain pour mettre en tête de leur Virgile.

Après ces grands noms viennent ceux de Geoffroy Linocier, naturaliste célèbre ; de Jacques Durant de Chazelle, philologue distingué, dont les travaux ont été insérés dans le *Thesaurus criticus* de Gruter ; de Jacques Le Gras, de Rouen, qui a traduit en vers les *Besongnes et les Jours* d'Hésiode. Brouaut, sieur de Sainte-Barbe, né à Carentan, a consacré aux frères d'Aigneaux une longue pièce de vers qui se trouve en tête de la traduction d'Horace. Ce Brouaut est-il l'auteur du *Traité de l'eau-de-vie, ou anatomie théorique et pratique du vin ?* Je le croirais volontiers ;

car ce livre fut édité après sa mort par J. Ballesdens, de l'Académie française (1646). Or, l'exemplaire de l'*Horace* des d'Aigneaux, que possède la Bibliothèque de Caen, porte la signature de J. Ballesdens. Il est assez probable que Ballesdens tenait ce livre de son ami J. Brouaut, le panégyriste des traducteurs virois.

Citons encore, parmi les amis des frères d'Aigneaux, Nicolas Michel, sieur Des Prés, célèbre professeur, né près de Caen, et qui occupa la chaire d'éloquence laissée vacante par la mort de Jean Rouxel; et Théophile Gelée, de Senerpont, médecin distingué et éditeur des œuvres de son illustre maître André du Laurens, médecin de Henri IV.

II.

Robert et Antoine Le Chevallier d'Aigneaux étaient unis de la plus tendre amitié. « Nous estions, écrit Antoine à la mort de son aîné,

de mœurs, d'esprits, de corps,
Et d'estudes vnis sous fraternelz accords. »

Tous les deux d'une santé très-délicate, infirmes même, ne laissèrent pas de voyager, de visiter les grands centres universitaires de France, d'aller même à l'étranger pour y étudier, l'un le droit, l'autre la médecine.

Vous avez, dit un de leurs amis,

tournoyé la France en maint voyage;

D'apprendre et retenir votre Muse jalouse,
Vit Paris et Poitiers, Montpellier et Toulouse,
Et, non contente encor, a voulu voyager
Plus oultre, pour humer le docte air estranger :
L'vn, pour estre Legiste, égalloit vn Scéuolle,
Vray mirouer de l'histoire ; et l'autre dans l'escolle
De Phyliride expert escoutant la leçon,
Talonnoit studieux l'art du mesme Chiron.

Mais déjà il était écrit qu'à Vire les médecins abandonneraient leur clientèle et les avocats déserteraient l'audience pour rimer tout à loisir. Les deux frères d'Aigneaux firent donc ce que devaient faire plus tard le médecin Sonnet de Courval et l'avocat Jean Le Houx :

... Tous deux, transportés de fureur plus diuine,
Preposerent aux loix et a la medecine
L'amitié des Neuf Sœurs ; et pour leur seul plaisir,
Sans espoir de profit aimerent mieux choisir
L'entiere liberté d'escrire en poësie,
Qu'aller voir vn malade ou seruir de harpie
En vn parquet criard, où vn paisible esprit,
De repos et plaisir jamais heure ne prit.

Robert, nous dit encore son épitaphe latine, se distingua par ses mérites et « lumière éclatante de sa ville natale, y remplit avec gloire des charges importantes. »

Il fut « enquesteur pour le Roy » et sut montrer dans ces fonctions

..... la douceur, la rondeur, l'équité,
La science, l'honneur, la foy, la piété.....
Onc heure il ne passa sans loyal exercice ;
A tous doux et courtois, il fut aimé de tous.

Antoine, à la mort de son frère, fut frappé d'un coup mortel ; et l'on ne saurait encore aujourd'hui lire sans attendrissement les vers que lui inspira sa douleur :

Ses gestes coustumiers et sa face a mes yeux
Je represente, las ! à toute heure, en tous lieux ;
Pense ouïr sa voix bruire à mon oreille ; et pense
Qu'a tous moments je doy jouïr de sa présence ;
Et m'échappe souuent, cuidant a luy parler,
Ma parole a demy, qui se perd vaine en l'air.

Il ne lui survécut que très-peu de temps.

..... Tous les jours d'vn cœur élangouré
Ne cessa de gémir, jusqu'a tant que la Parque
Quelque dix mois après le passa dans sa barque.

Antoine fut pleuré à son tour par ceux qui s'étaient efforcés de le consoler ; et leurs vers, dit avec raison l'abbé Goujet, « prouvent que ces amis sentaient fortement la perte qu'ils avaient faite. »

Voilà, à peu près, tout ce qu'on peut savoir de la vie des frères Le Chevallier d'Aigneaux. C'est une vie calme, toute remplie par l'amitié et le travail, qui s'écoule tranquille à l'ombre du toit paternel, et s'achève justement honorée.

III.

Arrivons aux œuvres des deux frères.

Ces œuvres se composent de deux parties bien

distinctes : des traductions en vers de Virgile et d'Horace; et des œuvres mêlées (élégies ou complaintes, prières, odes et sonnets).

Est-ce là tout?

On sait que les frères d'Aigneaux étaient contemporains de Jean Le Houx, l'auteur des *Vaux de Vire nouueaux*. Est-il probable que Jean Le Houx fût le seul bel esprit de son temps qui se plaignît de l'oubli où était tombé le nom de Basselin, le seul qui essayât de rendre la vie et la gaîté à la gracieuse vallée de la Vire, et d'y faire renaître la chanson du vieux temps? Cela n'est pas probable assurément. D'ailleurs Vauquelin de la Fresnaye nous dit expressément que les frères d'Aigneaux composèrent des Vaux de Vire :

Les Muses en ce lieu (Vire), conduites d'Apollon,
Firent leurs monts sacrés des hauts monts de Beslon,
Et dansoient aux accords de la faconde lyre
De ces deux CHEVALLIERS tournants les *Vaux de Vire*,
Et les doux *Vire-lais*, aux antiques façons
Dont les Grecs et Romains mesuroient leurs chansons.

Il est encore un passage de Vauquelin de la Fresnaye qui me semble aussi concluant.

Il s'agit, non plus des Muses, mais du chef des Muses, d'Apollon, qui

..... ayant en Thessalie esté pâtre.....
..... Vint se pourmener jusqu'aux monts de Beslon,
Et jusqu'au Vau de Vire et jusqu'aux vaux de Bures.

Vauquelin, jouant sur les mots, et voulant flatter

la vanité d'un Anfrie, parent des d'Aigneaux, nous dit ensuite qu'Apollon

..... S'estant amoureux pres d'Amphrise abaissé,
ANFRIE, aurait ton nom en memoire laissé,
Et les beaux *Vaux de Vire* et mille chansons belles.

Enfin il termine le sonnet par ces trois vers, qu'on lit comme il suit dans les éditions anciennes aussi bien que dans l'édition moderne :

Mais les guerres, helas! les ont mises a fin (les chansons),
Si les bons cheualiers d'Oliuier Basselin
N'en font a l'auenir ouïr quelques nouuelles.

Que signifient ces mots : *les bons cheualiers d'Oliuier Basselin?* A qui le poëte peut-il faire allusion? aux *compagnons du Vau de Vire?* Mais il n'en reste plus. La bande joyeuse s'est dispersée à la mort de son chef et s'est misérablement éteinte pendant les guerres de religion.

Ne faut-il pas légèrement modifier les deux derniers vers du sonnet, qui n'offrent qu'un sens peu satisfaisant, et lire :

Si les bons CHEVALIERS d'Oliuier Basselin
Ne font a l'auenir ouïr quelques nouuelles?

Le sens sera absolument le même que dans le passage que nous venons de citer. Dans l'*Epitaphe* des frères d'Aigneaux, comme dans le *Sonnet* à Anfrie, Vauquelin dira nettement ou par allusion que les deux Chevalliers ont composé des *Vaux de Vire.*

Quoi qu'il en soit, rien ne nous reste de ces compositions légères où se seraient exercés les frères d'Aigneaux.

Ne nous occupons donc que des œuvres qu'ils ont publiées eux-mêmes, ou que des amis ont fait paraître après leur mort.

IV.

Le XVIe siècle était vraiment un siècle heureux pour les poëtes et surtout pour les poëtes-traducteurs. Épris de l'antiquité, les lecteurs, en voyant les chefs-d'œuvre grecs et latins habillés à la française, leur trouvaient une grâce nouvelle; aussi, pleins de reconnaissance pour les « translateurs », non-seulement ils ne leur ménageaient pas les éloges, mais encore ils se contentaient souvent d'un mot à mot rimé, ou de la paraphrase prolixe qui leur était servie. Les poëtes traducteurs, ou, pour parler plus justement, les traducteurs « en rime françoise », sûrs du bon accueil qui attendait leur version, si faible qu'elle fût, ne se donnaient aucune peine. Les uns, comme Octavien de Saint-Gelais, prêtant à l'auteur qu'ils traduisent leurs propres idées, commentent et souvent travestissent celles du poëte; les autres, comme Hugues Salel et Remy Belleau, se piquent d'être exacts, et pour arriver à l'exactitude, se traînent péniblement sur les pas de leur modèle, sans s'inquiéter si leur prétendue version française n'est pas trop souvent plate ou inintelligible.

C'est dans cette seconde classe de traducteurs qu'il faut ranger les frères d'Aigneaux.

Ils se gardent bien d'allonger leur auteur, et poursuivent, non sans succès, l'exactitude et la fidélité. Mais cette exactitude, cette fidélité, à quel prix l'ont-ils presque toujours obtenue ?

Sainte-Beuve a dit avec raison que la langue dans laquelle écrivaient Ronsard et ses disciples est devenue pour nous une espèce de langue morte, et que nous ne sommes guère bons juges de ce que pouvaient être, par rapport à elle, l'incorrection ou l'élégance. Rien de plus juste, assurément ; toutefois on peut ajouter qu'il y a tel passage et telle expression dans les poëtes du XVIe siècle qui, sans conteste, ont été, sont et seront toujours détestables. Il serait facile de s'égayer aux dépens des frères d'Aigneaux. J'ai eu le courage de lire toutes leurs œuvres, poussé par ce patriotisme un peu étroit, je le confesse, qu'on appelle l'amour du clocher : j'avais bonne envie de trouver leurs vers sans défaut ; mais il faudrait être aveugle pour laisser passer sans protestation des vers comme ceux-ci, que j'ai notés au passage :

D'aise en poussent leurs sons aux celestes *planchers*
Les hauts monts *non tondus*.

Ipsi lætitia voces ad sidera jactant
Intonsi montes.

(Virg., Ve *Ecl.*, 61 et 62.)

Pû (le taureau) de rude feuillage, ou bien de *pointu jonc*.

Frondibus hirsutis et carice pastus acuta.

(*Géorg.*, III, 230.)

Secrette une gelée abat en ces desastres
Tous les membres d'Enée.

Extemplo Æneæ solvuntur frigore membra.
(*Æn.*, I, 91.)

Pallas . . . .
Le saisit (Ajax) par l'effort d'un *tourbillon tortu*
Et le *fiche* brûlant *contre vn rocher pointu.*

Illum exspirantem transfixo pectore flammas
Turbine corripuit scopuloque infixit acuto.
(*Æn.*, I, 43 et 44.)

De sa barbe (d'Hector) *lé poil de crasse* estoit souillé,
Le poil de ses cheueux *colé de sang caillé.*

Squalentem barbam, et concretos sanguine crines.
(*Æn.*, II, 276.)

J'en passe et des meilleurs.

La traduction d'Horace est remplie de traits de la même élégance.

Qu'Horace dise, en parlant du vin :

Addis cornua pauperi,
(*Od.*, III, 21.)

les frères d'Aigneaux traduiront exactement :

Tu adioutes
La *corne* au poure.

Vitreo daturus nomina ponto, dans l'ode célèbre en l'honneur de Pindare (*Od.*, IV, 2), sera littéralement traduit :

. . . . . pour de son *nom nommer*
Les flots *verrez* d'vne aultre mer.

Le *sepositi ciceris* du rat des champs (*Sat.*, II, 6) deviendra

Le reserué *cice.*

Un fruit sec du baccalauréat ne traduirait pas mieux ! Et les deux derniers vers de l'*Art poétique* :

Quem vero arripuit tenet occiditque legendo,
Non missura cutem, nisi plena cruoris, hirudo.

Les voici tels que la plume des d'Aigneaux les a faits :

. . . . mais celui qu'il a pris
Il le tient bien serré. Et en lisant, sansue
Qui ne laisse la peau, sinon pleine, le tue.

Il est impossible d'être plus exact, mais il est impossible d'être plus rocailleux et plus plat.



V.

Si tous les vers des traductions de Virgile et d'Horace étaient de la même force, on se demande-

rait, avec un étonnement légitime, comment il se fait que ces livres aient eu tant d'éditions, et pourquoi leurs auteurs ont été littéralement comblés d'éloges, non-seulement par leurs amis de Vire et de Normandie, mais encore par des poëtes justement célèbres, comme les Daurat, les Du Perron et les Vauquelin de La Fresnaye.

Que le Caennais J. Rouxel dise, en parlant de ses amis : « Vire, la petite cité normande, deviendra donc une autre Athènes française ! Cette ville, à peine connue de ses voisins, sera maintenant célèbre parmi les nations étrangères ; et cette gloire, elle la devra aux frères LE CHEVALLIER D'AIGNEAUX ! »

Cette louange hyperbolique ne doit pas nous surprendre. Entre Normands on se doit bien un coup d'encensoir.

Qu'un Virois, tout étonné de voir pousser des poëtes au milieu des granits du Bocage, s'écrie :

On n'eust iamais pensé qu'en pays si déserts
Ou sont tant de rochers, deux CHEVALLIERS diserts
Eussent si vaillamment combattu l'ignorance.

Cette naïveté dans l'enthousiasme désarme notre sévérité.

Nous ne devons pas être plus surpris si Vauquelin de La Fresnaye nous assure que

« Les doctes CHEVALLIERS font retourner en France
l'esprit divin » de Virgile ;

Si Daurat, élevant les d'Aigneaux jusqu'aux cieux, et

les comparant à Castor et à Pollux, ne trouve entre les deux Virois et les fils de Léda qu'une seule différence, c'est que, Pollux étant un lutteur, seul Castor était *chevalier*, tandis que les d'Aigneaux sont *chevaliers* tous les deux;

Si enfin le jeune Du Perron, qui ne songeait pas encore à la barette cardinalice, dit aux traducteurs de Virgile :

. . . vostre œuure est si belle en imitation
Qu'a ceste heure Virgile en son propre langage
Est la traduction de la traduction.

Ces éloges, on le pense bien, ne tirent pas à conséquence. Comme ils n'étaient pas toujours sûrs des suffrages de la postérité, les auteurs du XVI[e] siècle, grands et petits, avaient l'ingénieuse idée de se tresser des couronnes et de se faire décerner l'immortalité de leur vivant.

Il faut cependant ajouter que ces louanges pouvaient être sincères; et Vauquelin de La Fresnaye, qui, plus qu'aucun autre, pouvait juger du mérite d'une œuvre poétique, ne semble pas avoir dépassé la mesure, lorsque, comparant la traduction de Virgile des d'Aigneaux avec celles qui l'ont précédée, il dit dans son *Art poétique* :

Longtemps auparauant le bon Octauien
De Saint-Gilais fist veoir le preux Dardanien
En habit de François; et depuis Des Mazures
Le fist marcher encor soubz plus douces mesures.
Mais nos deux CHEVALLIERS, doctes frères, ont joint
Leurs esprits, et l'ont mise encore mieux en point;

Et, pour estre François, Apollon mesme aduoue
Qu'en eux se reconnoit le Cygne de Mantoue.

Il est difficile de trouver, même dans les plus riches bibliothèques, la traduction d'Octavien de St-Gelais. L'abbé Goujet, qui l'a eue sous les yeux, nous dit qu'elle est « prolixe, remplie de mots barbares, et que le tour de la versification est tel qu'il serait à peine supportable dans une mauvaise prose de ce temps-là. » M. de Montaiglon, qui a publié une notice sur Octavien de St-Gelais, est aussi sévère : « Ses traductions, dit-il, sont lourdes et ennuyeuses. »

C'est en 1500 qu'Octavien de St-Gelais offrit sa traduction à Louis XII.

La traduction de l'*Enéide* par Louis Des Mazures, de Tournai, commencée en 1547, fut achevée en 1560.

Celle des frères d'Aigneaux fut publiée en 1582. Il ne sera pas sans intérêt de comparer ces traducteurs, afin qu'on voie bien que les louanges décernées par Vauquelin de La Fresnaye à ses compatriotes ne sont pas exagérées.

Voici comment le début de l'*Enéide* a été rendu par Des Mazures :

Ie, qui iadis allai chantant mes vers
Au chalumeau, suis sorti des bois verds,
Et ai contraint le champ voisin d'iceux,
Ne se montrer d'obeir paresseux
Au laboureur, tant desireux soit il
Que le champ soit fructueux et fertil :
Euure agreable et du tout conuenant
A gens ruraux. Mais de Mars maintenant

Ie chante ici les horribles faits d'armes :
Ie chante ici le premier des gens d'armes,
Qui vint des fins de Troie ruinée
En Italie, et qui par destinée
Fuiant, errant, portant peine infinie,
Print enfin terre au port de Lauinie :
Plus endura qu'on ne peut estimer
Dessus la terre et sur la haute mer,
Forcé des Dieux et de Iunon seuere,
Dont le courroux obstiné perseuere.
Beaucoup souffrit en guerre Martiale,
Pour conquerir la terre Latiale,
Pour esleuer vne ville en ces lieux,
Et y porter les domestiques Dieux :
De Latium se dit la gent Latine,
De la aussi ont prins leur origine
Peres Albains, de la encor' on nomme
Les murs et tours de la tant haute Rome.

Et c'est en tête d'une pareille traduction que Joachim Du Bellay ne craignait pas de mettre ces vers :

Autant comme l'on peut en vn autre langage
Vne langue exprimer, autant que la nature
Par l'art se peut monstrer, et que par la peinture
On peut tirer au vif vn naturel visage ;

Autant exprimes-tu et encor' d'auantage,
Auecque le pinceau de ta docte escriture,
La grace, la façon, le port et la structure
De celui qui d'Enee a descrit le voïage.

Ceste mesme candeur, ceste grâce diuine,
Ceste mesme douceur et maiesté Latine
Qu'en ton Virgile on void, c'est celle mesme encore

Qui Françoise se rend par ta celeste veine.....

N'avais-je pas raison de dire que ces louanges liminaires ne tiraient pas à conséquence ?

Des Mazures sait mieux s'apprécier, quand il nous dit dans son Épître « à très-illustre prince, Charles, duc de Lorraine, Bar, Gueldres, etc. :

Il est vrai que ie sens, Charles, mon tres cher Prince,
Et desia le sentoy-ie, auant que i'entreprinse
Rendre Enée françois, que ma force n'est point
Propre a representer Virgile de tout point.
Ie sais bien que ma plume en l'air est peu agile
Pour esgaler au vol la trace de Virgile.
Non, ie ne veux de moy presumer si auant
Que ie puisse iamais atteindre en m'esleuant
A la hauteur superbe ou il s'auance et passe.
Trop de mon humble Muse est la qualité basse.

Les frères d'Aigneaux, aussi modestes que Des Mazures, avouent bonnement « que leur phrase est rude et grossière », que « leur plume n'a pas le vol assez agile. »

Les premiers vers de leur traduction de l'*Enéide* nous feront voir s'ils se sont rendu justice :

Ce suis-ie qui mon air essayai d'autrefois
Sur vn pipeau d'auene, et qui, sortant des bois,
Ay du depuis mis ordre a l'enuiron champestre
D'obeyr au fermier, tant tyran il puisse estre,
Bien aggreable ouurage au peuple es champs espars,
Mais ores en auant effroyables de Mars
Et les armes ie chante, et l'homme qui de toute
La coste d'Ilion tint la premiere route.
Par destin vagabond en Italie, aux bords
Des pays Lauinois il eust d'estranges sorts

A l'appétit des Dieux, sur la terre et sur l'onde.
Pour le despit tousiours vif en l'ame profonde
De Iunon vengeresse il eust bien a pastir :
Par les guerres aussi, quand ce vint a bastir
Vne ville, et a mettre au pays de Latie
Ses dieux, de qui la gent des Latins est sortie,
Et les peres Albains, et de qui hautement
Les enceintes de Rome ont pris leur fondement.

Non, les frères d'Aigneaux ne nous ont pas trompés. Leur phrase est « rude et grossière », et leur plume est loin d'être « agile. » Convenons toutefois qu'il y a progrès, et que, sans parler des rimes masculines et féminines alternées avec le plus grand soin, le vers héroïque des traducteurs virois répond mieux à la majesté de l'hexamètre latin que le vers de dix syllabes, employé par Des Mazures.

Nous aurons encore le droit d'être plus indulgent, disons mieux, plus juste, à l'égard des frères d'Aigneaux, si nous les mettons en parallèle, non plus avec un poëte obscur comme Des Mazures, mais avec Clément Marot lui-même.

On sait que Marot a traduit non-seulement une grande partie des *Psaumes*, mais encore le petit poëme de Musée, *Héro et Léandre*, les deux premiers livres des *Métamorphoses* d'Ovide, et la première *Églogue* de Virgile.

Je ne dis rien des *Psaumes :* la musique de Goudimel pouvait en adoucir les sons rauques et barbares.

Le pauvre Léandre, dont le vent « esteint la lanterne traîtresse » et qui sent entrer dans sa gorge

Grand quantité d'eau pleine d'amertume,

le pauvre Léandre a été aussi maltraité par Clément Marot que par les flots en courroux.

En lisant les *Métamorphoses* arrangées « en rime françoise » par le poëte « à l'élégant badinage », on se demande si d'Assoucy « en belle humeur » a été plus burlesque que lui.

La traduction de la première *Églogue* de Virgile est-elle plus élégante? Non; et la voix de Mélibée est si peu mélodieuse qu'elle suffirait à elle seule, à défaut de la guerre civile et de la désolation des campagnes, à faire fuir le pauvre Tityre :

Toy, Tityrus, gisant dessous l'ormeau
Large et espais, d'un petit chalumeau
Chantes chansons rustiques en beaux chants;
Et nous laissons, maugré nous, les doux champs
Et nos païs. Toy oisif en l'ombrage
Fais resonner les forests, qui font rage
De rechanter apres ta chalemelle
La tienne amie Amaryllis la belle.

Il n'était pas difficile aux frères d'Aigneaux d'avoir plus d'élégance et d'harmonie :

En reposant, Tityre, a l'ombrage couuert
De ce hestre au feuillage epanchément ouuert,
Tu mets sur le pipeau d'vne auene legere
L'aer de mainte chanson doucement bocagere.
Et nous, poures chetifs, nous laissons loin de nous
Les fins de nostre terre et nos villages dous :
Nous fuyons nostre terre, en saison si mauuaise :
Toy, cependant, Tityre, en l'ombrage, a ton aise,
Tu aprens aux forests a rebruire en chansons
La belle Amaryllide au rebat de tes sons.

VI.

Les frères d'Aigneaux nous apprennent eux-mêmes dans leur *Épistre au Roy* qu'ils ont mis deux ans à traduire Virgile. Le temps ne fait rien à l'affaire, sans doute : mais il faut avouer que pour mener à bonne fin une aussi grande entreprise que la traduction complète de Virgile, deux ans sont peu de chose, même si, à l'exemple des frères d'Aigneaux, on met dans cette tâche un zèle à toute épreuve et une conscience poussée jusqu'au scrupule.

Un de leurs amis, Pierre-Lucas Sallière, le même qui a pieusement rassemblé toutes les pièces de leur *Tombeau*, et qui paraît avoir vécu dans leur intimité, nous raconte qu'ils « retrempaient, limaient, faisaient et refaisaient » leurs vers; bien plus, qu'ils ne mettaient « leurs œuures en auant » qu'après les avoir « limez cent et cent fois. »

« Cent et cent fois, » c'est une figure de rhétorique, nous le savons : il n'en est pas moins vrai que de ce témoignage il résulte que les frères d'Aigneaux étaient des travailleurs infatigables. Attendaient-ils l'inspiration pour se mettre au travail? C'est une autre question; et je croirais volontiers qu'ils s'imposaient chaque jour une tâche régulière, et n'étaient satisfaits que lorsqu'ils avaient abattu consciencieusement leur besogne.

On peut aussi se demander quelle est la part de Robert et celle d'Antoine dans ce labeur commun.

Quel est celui qui a mis le plus du sien? La réponse n'est pas aisée, nous dit encore P.-L. Sallière :

> N'est de leurs vers meslez possible le triage.
> Quand Phebus quittoit l'vn, l'autre dans son courage
> Le receuant, veilloit à l'ouurage entrepris.

Ce détail a son intérêt : on voit que les frères d'Aigneaux étaient toujours prêts à enfourcher Pégase, et que la plume passait de main en main sans interruption. Je ne m'étonne plus si leur travail n'a duré que deux ans.

Du Perron, qui devait traduire plus tard le premier et le quatrième livre de l'*Énéide*, marchait d'une tout autre allure, puisque, si l'on en croit l'abbé de Marolles, il avait mis près d'une année à traduire les six ou sept premiers vers, « tant il y trouuoit, disait-il, de la difficulté pour en estre satisfait. » L'abbé Goujet fait à ce sujet une réflexion qui n'est pas sans malice : « De ce train-là il lui auroit fallu plus de temps que n'avoit duré le siége de Troye pour achever un seul livre. »

La traduction de *Quinte Horace Flacce* parut en 1588, six ans après celle de Virgile. Les frères d'Aigneaux nous disent dans leur *Épistre au Roy* et leur *Aduertissement au Lecteur* que la traduction de Virgile avait reçu « vn accueil benin et fauorable, » et que s'ils ont osé mettre la main sur Horace, après tant d'autres, ce n'était pas « pour penser faire mieux ou entreprendre sur leur gloire, mais pour s'employer aussi, de leur part, à l'enrichissement et illustration de notre langue. » Ils ne se dissimulent

pas la difficulté de leur tâche. Comment traduire Horace, disènt-ils? Comment rendre en français « la grâce de son vers lyrique, la mordante acuité de ses satyres et la moelleuse substance de ses épistres? » — « Amy Lecteur, ont-ils soin d'ajouter, ne sois esmerueillé si ton oreille ne trouue pas les vers si doux et coulans qu'en la traduction de Virgile, veu la grand'différence qu'il y a entre le poème héroïque, où l'on marche auec plus de liberté et majesté, et entre le lyrique, où l'on est plus contraint pour la brieueté et varieté du vers. Et quant à la satyre, la douceur et grauité n'y peut estre telle qu'en l'héroïque, à raison des mots piquants et mordants dont il lui est besoin d'vser en la reprise des vices : ce qui ressent son style aspre et espineux. La manière finalement d'escrire épistres en vers est tellement seuere et sourcilleuse pour les graues sentences et enseignemens de philosophie, qu'ils ne se peuuent si aisément et plaisamment ranger sous l'estroite loy du vers que les inuentions et fantaisies poétiques. »

Ce ton modeste et ces réflexions judicieuses nous préviennent en faveur des frères d'Aigneaux. Jugeons-les donc, non-seulement « sans passion, » comme ils nous en prient, mais encore avec bienveillance.

Avant les frères d'Aigneaux, Charles Fontaine, l'auteur d'une réponse intitulée *Quintil Horatian* (1551) au manifeste de Joachim Du Bellay, avait, dès le commencement du XVI[e] siècle, traduit le premier en vers l'*Art poétique* d'Horace. Nous n'avons de cette traduction qu'un court fragment, qui ne nous fait pas regretter le reste.

La traduction de Jacques Pelletier, du Mans (1540), obtint un grand succès. « Le style de Pelletier, dit M. Patin, n'est pas exempt, il s'en faut, du prosaïsme que l'on n'évitait guère alors dans les sujets sérieux : il n'a rien, non plus, de la roideur pédantesque et de l'obscurité que devait bientôt introduire dans la haute poésie l'introduction indiscrète des formes grecques et latines. » Ajoutons, avec le regretté doyen de l'Académie française, que Pelletier ne se fait pas scrupule d'habiller quelquefois son auteur à la moderne. Les Sosies qu'enrichissent les bons livres, et le copiste négligent (*scriptor librarius*) deviennent pour lui des *imprimeurs;* le musicien (*citharœdus*) un *organiste*. Messala et Cascellius Aulus sont métamorphosés en *Poiet* et *Liset.* Cécilius et Plaute s'appellent *Alain* et *Meung;* Virgile et Varius *Marot* et *Mellin :*

Mais en cecy peut on fauoriser
Alain et Mun, et qu'un pareil credit
Soit à Marot et Mellin interdit ?

Cæcilio Plautoque dabit Romanus ademptum
Virgilio Varioque?

François Habert, « d'Issoudun, en Berri, » publia en 1549 la traduction en vers du premier livre des *Satires* d'Horace; en 1551 parut le deuxième livre, accompagné de quelques *Épîtres.* Cette traduction se réimprimait encore en 1555, et même en 1583. Habert était bien venu en cour, et ses vers étaient fort goûtés, bien qu'il soit, dit M. Charles d'Héricault,

« banal jusqu'à l'insipidité, solennel jusqu'à la niaiserie. »

Vauquelin de La Fresnaye, dans son *Art poétique*, a traduit presque en entier l'*Épître aux Pisons* et l'*Épître à Auguste*. Mais cet ouvrage ne doit pas nous occuper, car, bien que composé vers 1574, il ne fut publié qu'en 1605, et les frères d'Aigneaux n'ont pu le connaître.

C'est en 1588, nous l'avons dit, que les frères d'Aigneaux publièrent leur traduction complète des Œuvres d'Horace. Excités par le succès de leur traduction de Virgile, qui fut réimprimée dès 1583, ils n'ont pas dû perdre un seul instant. C'est donc cinq ans à peu près qu'ils ont dû mettre à traduire Horace, trois ans de plus que pour Virgile !

Leur seconde traduction vaut-elle mieux que la première ? Les deux frères ayant supplié le lecteur « de la recevoir aggreablement », nous nous contenterons de dire qu'elle soutient sans trop de peine la comparaison avec les essais antérieurs dont nous venons de parler, et que, si elle n'est pas toujours élégante, elle a, comme son aînée, le mérite de l'exactitude.

Nous ne citerons que le début de l'*Art poétique* :

Si vn Paintre vouloit à vn humain visage
Ioindre vn col de cheual, et d'vn diuers plumage
Le couurir, ayant fait de membres vn amas
Pris d'animaux diuers, si qu'il finist par bas
En horrible poisson, par le haut femme belle :
Amys, venus pour voir vne painture telle,
Vous tiendriez-vous de rire ? O Pisons, estimés
Qu'à ce tableau ressemble vn liure, où exprimés

Séroient des vains pourtraicts, tels que se represente
Les songes, celuy qu'ard vne fieure cuisante :
Si que teste ny pié ne s'iroit proprement
Rapportant à son tout. Puissance egalement
Les poëtes tousiours, et les paintres ont euë
D'oser quelconque chose en leur cerueau conceuë.
Nous le sçauons fort bien, et pardon en cecy
Nous allons requerant, et l'ottroyons aussi.
Mais non que ce qui est de nature cruelle
Auecques ce qui est paisible et doux se mesle :
Non encore que soient ensemble les oiseaux
Aux serpents accouplés, au tygres les aigneaux.

VII.

Il nous reste à parler des Œuvres posthumes des frères d'Aigneaux.

Robert laissait en mourant un fils de dix-sept ans, André. Ce jeune homme, voulant honorer la mémoire de son père et de son oncle, et leur élever un *Tombeau poétique*, confia leurs manuscrits à un ami de la famille, Pierre Lucas Sallière. Celui-ci recueillit — il nous le dit lui-même — les plus beaux poèmes qu'il put trouver « en leur estude, » et les publia à Caen, chez Pierre Le Chandelier, en 1591.

Il fit en outre appel aux amis des deux frères : chacun s'empressa d'apporter son offrande, qui des distiques latins, qui une élégie en français ; celui-ci un sonnet, celui-là un huitain ou un quatrain. Un autre enfin se creusa la cervelle pour anagrammatiser les noms de Robert et d'Antoine Le Chevallier

d'Aigneaux. Il trouva dans les deux noms réunis ce joli vers :

N'ont relaché veillée à bien vertir Horace !

Dans celui de Robert :

Reluit le bel Horace ;

Dans celui d'Antoine :

L'eau tarie en Hélicon ;

Enfin les deux noms traduits en latin: *Robertus Cevallerius, Anthonius Cevallerius* donnèrent à l'infatigable chercheur ce vers assez réussi :

Urbano versu laus vestra Helicone virescit.

Les œuvres posthumes des frères d'Aigneaux comprennent des pièces de genres très-différents :

Une Complainte de la France sur sa misère et sur l'assassinat de Henri III ;

Une Prière à Dieu sur « la calamité du temps ; »

Une Ode à la France sur l'heureux avènement de Henri IV ;

87 Sonnets sur l'Amour de la Foy ;

Des Prières chrétiennes, dont les titres ressemblent assez à ceux de l'*Imitation ;*

Enfin une paraphrase de la Complainte de David « touchant la mort de Saül et de son fils Jonathas. »

Nous n'avons nulle envie de rendre compte de tous ces morceaux.

Les *Prières chrétiennes* témoignent de la piété profonde des frères d'Aigneaux, mais on y cherche en vain l'inspiration poétique ; et c'est à grand'peine qu'on trouve enfin une heureuse comparaison, comme celle-ci :

Comme vne fleur printaniere,
Au sein de la terre mère,
Estale son chef pourprin
Sur le frais d'vn beau matin,
Si d'vne douce rosée
Elle est tendrette arrousée ;
Ainsi mon ame fleurist
Tandis que ton Saint Esprit
La repait, la rassasie
De sa celeste ambroisie.....

Dans leurs 87 sonnets « *Sur l'Amour de la Foy* »., il leur était difficile d'être variés. Aussi la répétition fatigante des mêmes idées finit-elle par décourager le lecteur le plus bénévole.

Nous n'en citerons qu'un, le 51ᵉ, peut-être le meilleur, où ils se comparent au malheureux égaré dans un sombre labyrinthe, et qui n'a, pour se guider vers le grand jour qu'un faible rayon de lumière :

Celuy qui, tastonnant dans vn obscur seiour,
Va descouurant de loin vn rayon de lumière,
Des yeux tousiours le suit, sans siller la paupière,
Et ne cesse d'aller, tant qu'il paruienne au iour.

Nous, ainsi vagabonds, par maint tortu destour
En ceste terrienne et obscure tanière,
Et de loin remarquant l'estoilleuse crinière
Qui reiaillit des yeux de la Foy, nostre amour,

Sur le rayon diuin tousiours, tousiours tendue,
Ferme nous retenons de nos esprits la veue,
Et ne cessons d'aller, par ce val cauerneux,

Visans à ce flambeau qui lointain estincelle,
Tant qu'issus des erreurs que le monde recelle
Nous arriuions au iour à iamais lumineux.

N'étaient quelques termes qui ont vieilli, ce sonnet est d'une assez fière tournure.

Les frères d'Aigneaux n'ont pas été aussi heureux, lorsque, voulant rendre la Foy sensible aux yeux humains et lui donner un corps, ils l'ont grossièrement matérialisée :

Que tu es belle, o Foy, ô Foy, que tu es belle !
Tesmoin l'or de ta tresse au Soleil emprunté,
Tesmoin ton front d'yuoire en deux beaux arcs voûté,
Tesmoins les rais brillants de ta clarté iumelle.

Tesmoins deux monts de laict, dont ton blanc sein pommelle,
Tesmoin de tes deux flancs le fin argent porté
Sur deux piliers d'albastre : o vnique beauté,
Des plus rares beautés l'inimité modelle.

Dix de ces sonnets sont adressés à des poëtes contemporains ou morts depuis peu de temps, à Vauquelin, à Rouxel, à du Perron, à Ronsard, à Baïf, à Du Bellay, à Des Portes, à Amadis Jamyn, à de Nuisement (?) et à Bertaut. Les frères d'Aigneaux blâment ou louent ces poëtes, suivant l'usage pieux ou profane qu'ils ont fait des talents que le ciel leur avait départis.

Quelques traits sont à remarquer.

Ils disent que du Perron est

..... assis au front du Parnasse françois,

que Ronsard est « le chef des Muses, le françois Apollon », et que, s'il voulait chanter l'amour céleste,

Hors de leurs propres corps il rauiroit les âmes.

Les deux frères furent un jour heureusement inspirés, c'est lorsque, déplorant les fureurs de la Ligue, ils mirent dans la bouche de la France ces vers éloquents :

..... Ha ! faut il que moy,
Moy, qui fus autrefois des nations l'effroy,
En si piteux estat réduite ie me voye
Qu'aux ennemis ie serue or' de fable et de proie !
Mais, hé ! qui m'a plongée en ce gouffre profond
De malheurs, en danger d'estre noyée au fond,
Sans espoir de salut? Las ! c'est ce qui me trouble,
C'est ce qui ma tristesse et angoisse redouble,
Que ceux-même que i'ay engendrez et nourris,
Que i'ay par si grand soin engendrez (*sic*) et chéris
Sont ceux qui, trop ingrats, pourchassant ma ruine,
Ont esmoulu le fer qui perce ma poitrine.....

Et dans le passage suivant, dirigé contre les fanatiques qui avaient armé le bras de Jacques Clément, ne sent-on pas respirer, comme l'a fort bien dit M. E. de Beaurepaire, « tout l'emportement des passions contemporaines? »

..... Quel assassin auez-vous aposté
Qu'ait pensé vostre rage executeur idoine

D'vn acte si meschant ? Un Jacobin, vn moine.....
Vous ne sauiez que trop qu'à ce trompeur auoit
Le feu Roy plus de foy, helas ! qu'il ne deuoit.

O froc, qui n'as iamais rien couué que malice !
O nation peruerse ! hypocrites maudits,
Loups fiers et rauissans sous la peau de brebis,
Qui voilez d'innocence et de sainteté pure
Toute meschanceté, tout vice et toute ordure.
Vous estes seuls auteurs de mes maux et ennuis
Et du piteux estat où reduite ie suis,
Quand, au lieu de prescher la parole diuine,
Vous ne preschez partout d'vne langue mutine
Que la reuolte fiere et la dissension,
Que le sang, le carnage et la sédition,
Si qu'esmeu vous avez contre son Roy felonne
Et contre moy ma gent aux horreurs de Bellonne.
Les apostres ont-ils, pour la simplicité,
Presché la violence ? et pour la charité,
La sanglante discorde ? et pour la paix, la guerre,
Quand ils ont annoncé Christ par toute la terre ?.....

Nous terminerons nos citations par ces vers extraits de la *Prière à Dieu sur la calamité du temps*. Les deux frères invoquent le ciel contre les ennemis de la France :

Assez tu t'es serui d'eux pour punir nos vices :
Punis les à leur tour de merités supplices.
Monstre toy, si iamais, des armes le Dieu fort,
Contre qui ne peut rien des hommes tout l'effort.
Force, frappe, destruis, froisse, fracasse et casse
Ces squadrons ennemis tremblans deuant ta face,
Afin que les voyans par le feu deuorés
De ton juste courroux, et les tiens deliurés,

Nous puissions celebrer sur ceux-là ta iustice,
Vers ceux-ci ta bonté fauorable et propice;
Qu'ainsi tu sois tousiours des meschants redouté,
Et adoré des bons en sainte liberté,
Sous le regne paisible et longuement prospère
De ce Roy très-chrétien qui te craint et reuère!



Sauf ce vers ridicule que Du Bartas aurait envié aux frères d'Aigneaux :

Force, frappe, destruis, froisse, fracasse et casse,

est-ce que cette ardente prière, dictée par le plus pur patriotisme, ne mérite pas d'être sauvée de l'oubli?

Pierre-Lucas Sallière et J. Brouaut de Sainte-Barbe, qui semblent avoir été les confidents des frères d'Aigneaux, nous avertissent qu'ils méditaient des traductions en vers de Catulle, de Tibulle, de Properce, d'Ovide, de Lucain, de Silius Italicus, de Stace et de Claudien. Bref, tous les poëtes latins auraient passé par les mains des traducteurs virois. La mort a interrompu les deux frères au début de leurs gigantesques projets. Devons-nous nous en plaindre? Non. La langue française n'était pas encore arrivée à son point de maturité, et les frères d'Aigneaux, malgré leur bonne volonté, n'étaient pas de taille à se mesurer, je ne dis pas seulement avec des génies comme Virgile et Horace, mais même avec de beaux esprits comme Stace et Claudien. Ils ne nous auraient donné qu'une suite d'œuvres médiocres, de ces œuvres qu'on parcourt

une fois dans sa vie avec la curiosité qu'inspirent ces louables efforts, mais qu'ensuite on laisse dormir d'un éternel sommeil sur les rayons des bibliothèques.

Regrettons, en finissant, que les frères d'Aigneaux n'aient pas consacré leurs loisirs à des œuvres originales. La *Complainte de la France* et la *Prière à Dieu sur la calamité du temps* nous indiquent la voie qu'ils devaient suivre et qui les aurait conduits à la renommée plus sûrement que leurs traductions.

NOTES.

Page 3, ligne 7. — Dans un registre — malheureusement sans date — conservé dans le Trésor de l'église Notre-Dame de Vire, on trouve aux inhumations cette simple mention : « Pour Robert Chevalier d'Aigneaux, xxx solz », et un peu plus bas : « Pour la fille Robert Chevalier d'Aigneaux, xv solz » (voir à la fin des notes).

Ibid., ligne 11. — *Le Tombeau de Robert et Antoine Le Chevalier frères, sieurs d'Aigneaux, doctes et excellens poëtes françois, de Vire, en Normandie, le dit Tombeau recueilli de plusieurs doctes poëtes, par P. L. S., avec quelques beaux poëmes trouvez en leur estude, etc.....* A Caen, chez Pierre Le Chandelier, 1591.

Ibid., ligne 14. — L'exemplaire que nous avons consulté appartient à la Bibliothèque de Vire.

Ibid., ligne 19. — Robert et Antoine avaient perdu un frère, nommé Olivier. Voir les registres des tabellions de Vire (Étude de M. de Saint-Germain, 1875). Un acte de l'année 1573 commence ainsi : « Furent présents honorables hommes maistres Robert, Anthoine et Olivier, frères, bourgeois et demeurant à Vire..... »

Page 4, ligne 6. — *Tombeau de Rob. et Ant. Le Chev. d'Aign.* — Dédicace par André Le Chevallier, fils de Robert. — L'abbé Goujet (Bibl. fr., t. XV, p. 11) dit qu'André était fils d'Antoine. C'est une erreur. Voici l'acte de baptême d'André Le Chevallier, que nous avons relevé nous-même dans les registres de la mairie de Vire :

« Le XXIIe jour du dict moys (juillet 1573) un fils pour hon. homme Me Robert Le Chevallier, enquesteur à Vire, nommé André par noble homme André de la Bigne, sieur du Montier, capitaine de Vire, et ..... la femme de hon. homme, Me Guill. Le Charpentier, advocat pour le Roy, sieur du Cornet. »

Un membre de la famille d'Aigneaux, Antoine Rodolphe Le Chevallier, né à Montchamps en 1507, mort à Guernesey en 1572, enseigna la langue française à la reine Élizabeth. Il a publié :

Rudimenta hebraicæ linguæ, Genève, 1567, etc.—Des parties de la *Bible polyglotte* de Walton ont été traduites par lui (v. le P. Lelong, *Disc. sur les Bibles polyg.*, t. I, p. 620).

Page 4, ligne 7. — *Sonnet de Courval. Epitaphes ou Tombeaux. Œuvres satyriques*, 1622, p. 297.

Ibid., ligne 13. — *Sonnet de Courval. Epitaphes*, p. 317; et *Deffence apologetique contre les censeurs de la Satyre du Mariage.* A Paris, chez Jean Millot, 1610. — *Dédicace.*

Ibid., ligne 17. — *Id., ibid.*, p. 326.

Ibid., ligne 23. — La mère de Sonnet de Courval fut enterrée le 14 décembre 1605 (Registres de la mairie de Vire).

Ibid., ligne 31. — *Sonnet de Courval. Epitaphes*, p. 328.

Page 5, ligne 23. — 1584. *Histoire des plantes*, trad. du lat. en franç. — 1620. *Histoire des Plantes nouuellement trouuées en l'isle de la Virginie et aultres lieux*

Ibid., ligne 24. — Plus connu sous le nom latin de *Durantius Casellius.*

Ibid., ligne 25. — *Variarum lectionum libri II.* Paris, 1582. Cf. *Gruter*, t. III.

Ibid., ligne 27. — *Les Besongnes et les Jours.* — Paris, 1586. La Croix du Maine appelle Jacques Le Gras

639

« homme fort docte ès langues et poëte françoys très-excellent. »

Page 6, ligne 8. — Mort à Caen, et enterré dans l'église St-Pierre (1597).

Ibid., ligne 11. — Né à Dieppe, mort vers 1650.

— On trouve encore dans les pièces liminaires de *Virgile* et d'*Horace*, et dans le *Tombeau* des frères d'Aigneaux les noms suivants : N. Courtin (?), B. Poitevin (?), Simon Du Bois, de Vire, en Normandie, Pierre Lucas Sallière (?), T. Marège (?), F. Moysant (?), Heurtaut. Est-ce Pierre Heurtaut, le chirurgien né à Caen, et auteur des *Traités de la Peste et de la Saignée ?* O. Le Chappelain. Enfin deux sonnets sont signés : A. B. C., et R. M.

Ibid., ligne 19.

..... Vous auiez dans vos muscles et nerfs
Vn engourdissement qui vous seruoit de fers,
Vne humeur froide et lente, vne goutte non goutte, etc.

(P. L. Sallière, *Tombeau.*)

..... la nature enuieuse et marâtre,
A priué vos deux corps d'aller, guerriers, combattre
Et supporter de Mars les trauaux hazardeux,
En vous affoiblissant les jambes a tous deux.

(Brouaut de Ste-Barbe. En tête de la traduction d'Horace.)

Page 7, ligne 8. — P. L. Sallière, *Tombeau des frères d'Aigneaux.*

Ibid, ligne 13.— Sonnet de Courval « exerçait » quelquefois, et même très-heureusement. Le poëte Angot de l'Éperonnière ne lui dit-il pas dans un sonnet :

Mais toy, qui l'an dernier m'as sauué du trespas,
Lorsque je languissois malade entre tes bras.

(Thimethelie. — Édit. 1610.)

Ibid., ligne 26.

... urbis suæ lumini clarissimo, honorificis in ea
Muneribus summa cum laude functo.

(Ant. Le Ch. — *Tombeau.*)

. . . . . . urbis ille nostræ
Lumen, splendor, honos, pudor fidesque.
(Thom. Anfræus, *Carmen phaleucum*, *ibid.*)

Page 7, ligne 32. — *Tombeau*. Sonnets par Antoine Le Chevallier. 1er et 4e.

Page 8, ligne 11. — *Ibid.*: « Sur le trespas de M. Robert Le Chevallier, en son vivant sieur d'Aigneaux, élégie par Antoine, son frère. »

Ibid., ligne 15. — *Ibid.* : « Sur le trespas de R. et A. Le Ch. d'A. frères, poëtes excellens, par Heurtaut. »

Ibid., ligne 19. — *Bibl. fr.*, t. XV, p. 12.

Page 9, ligne 21. — *Vauquelin de la Fresnaye*. Epitaphe de R. et Ant. Le Ch., p. 677.

Ibid., ligne 23. — Beslon et Bures, communes voisines de Vire, l'une à 16 kilomètres à l'ouest, l'autre à 12 kilomètres au nord.

Page 10, ligne 5. — *Vauq. de la Fr.* Sonnet 10.

Page 15, ligne 14.

Ergo etiam magnas Francorum æquabit Athenas
VIRIA, Normannis urbs nimis arcta plagis!
Ergo erit externas inter celeberrima gentes,
Cognita quæ populis vix fuit ante suis!
Scilicet hanc laudem CEVALLERIVS unus et alter
Ingenio potuit conciliare suo.
(Jo. Ruxelii poemata. Cadomi. A. Cavelier 1636, p. 102.)

Ibid., ligne 22. — Sur la traduction d'Horace par Robert et Anthoine Le Chevallier frères, sonnet par Simon du Bois, de Vire, en Normandie, en tête de la trad. d'*Horace* (1688).

Ibid., ligne 25. — *Trad. de Virg.* Éd. de 1682. IIe Sonnet.

Page 16, ligne 5.

Sed geminis uno tantum differtis ab illis,
Ambo vos Equites : hic Eques, ille Pugil.

Page 17, ligne 2. — *Vauquelin de la Fresnaye : Art poëtique*, I, page 34.

Ibid., ligne 5. — *Bibl. fr.* T. V, p. 50.

Ibid., ligne 9. — *Recueil des Poëtes français*, sous la direction de M. Eug. Crépet, I, 476.

Page 20, ligne 16. — *L'abbé Goujet, loc. cit.*

Page 23, ligne 20. — *Id., ibid.* — V, p. 82.

Page 25, ligne 2. — Patin, *Œuvres d'Horace*, II, Appendice, p. 473.

Page 26, ligne 2. — *Recueil des poëtes français*, sous la direction de M. Eug. Crépet, I, 577.

Page 28, ligne 11. — Antoine Le Chevallier avait, lui aussi, la manie des anagrammes. Dans un livre qui lui a appartenu et que possède la Bibliothèque de Vire (C. III, 1147), on lit au-dessous de la signature : *Antoine Le Cheualier*, cet anagramme : *Onc ne hai la vérité.*

Page 30, ligne 20. — Sonnet LIX.

Ibid., ligne 25. — Ce sont les sonnets LXII, LXVI, LXXVIII, LXXIX, LXXX, LXXXI, LXXXII, LXXXIII, LXXXIV et LXXXV. Quel est ce de Nuisement à qui les frères d'Aigneaux s'adressent dans le sonnet LXXXIV ? Je l'ignore complètement.

Page 31, ligne 26. — *E. de Beaurepaire :* Olivier Basselin, Jean Le Houx, etc. XXIIIe vol. des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie. 1858.

Page 33, ligne 13. — *Tombeau des frères d'Aigneaux.*

Ibid., ligne 14. — Epître en vers en tête de la traduction d'Horace (1588).

Page 34, ligne 10. — BIBLIOGRAPHIE DES FRÈRES D'AIGNEAUX.

N. B. Nous devons à l'obligeance de M. Morin Lavallée, ancien maire de Vire, la liste des différentes éditions du *Virgile.*

1° Les Œuures de Virgile Maron, traduittes de latin en françois par Robert et Anthoine Le Chevallier d'Agneaux,

frères, de Vire, en Normandie. Dédiées au Roy. — Un vol. in-4°. 1582.

N. B. Cette édition fut publiée simultanément par Guillaume Auvray, rue St-Jean de Beauvais, à Paris, et par son beau-frère Thomas Périer, à qui Auvray avait cédé la moitié de son privilége.

2° Les Œuures de Virgile Maron, traduittes de latin en françois par Rob. et Ant. Le Chevallier d'Aigneaux, etc.— Un vol. in-8°, Paris. Guillaume Auuray, 1583.

N. B. Cette édition contient le texte latin, qui ne se trouve pas dans l'édition in-4°.

3° Les Œuures de P. Virgile Maron, prince des poëtes latins. Traduictes de latin en vers françois, scauoir les Bucoliques, Géorgiques et douze liures de l'Énéide, par Rob. et Ant. Le Chevallier d'Aigneaux frères, de Vire, en Normandie, avec un treiziesme liure latin adiousté à l'Énéide, par *Mapheus*, tourné par *P. D. Mouchault*, ensemble les Épigrammes et Opuscules. Le tout de nouueau reveu et augmenté avec toute diligence en ceste dernière édition. — Un vol. in-8°. Paris, David Le Clerc, 1607.

4° Les Œuvres de Q. Horace Flacce, latin et françois de la traduction de Robert et Anthoine Le Cheuallier d'Agneaux frères, de Vire, en Normandie. A Paris, chez Guillaume Auuray, ruë S. Jean de Beauuais, au Bellerophon couronné. 1588. Avec privilége du Roy.—Un vol. in-8°.

5° Le Tombeau de Robert et Antoine Le Cheualier frères, sieurs d'Agneaux, doctes et excellens poëtes françois, de Vire, en Normandie. Le dit Tombeau reçueilli de plusieurs doctes poëtes par P. L. S. avec quelques beaux poëmes trouuez en leur estude, le tout mis par orde (*sic*) comme on peut veoir en la page suivante. — Un vol. in-8°. Caen, P. Le Chandelier, 1591.

— La Croix du Maine (*Bibliothèque*. Paris, 1584) dit, p. 443, quë les frères d'Aigneaux font, à cette date, « à ce qu'on lui a assuré, vn œuure intitulé *Le Gentilhomme*

François, lequel traite du deuoir et office d'vn homme noble, et suyuant les cours des Rois et Princes, etc. » — Cet ouvrage n'a jamais, que je sache, été publié.

Cette étude était imprimée lorsque nous avons eu connaissance d'un manuscrit, récemment entré à la Bibliothèque de Vire et dans lequel nous avons trouvé quelques renseignements *très-précis*, mais malheureusement sans indication de sources, sur les frères d'Aigneaux. — Ce manuscrit est l'œuvre de M. l'abbé Levêque, mort il y a peu d'années, curé de Roullours, près Vire. — D'après ce manuscrit, Robert serait né à Vire en 1541 et Antoine en 1542. Leur père était avocat au Bailliage de Vire.

En 1583, Robert se démit de sa charge d'enquesteur en faveur de noble homme Jean Durozel.

Robert mourut à Vire au commencement de 1590, âgé de 49 ans, et Antoine la même année.

De Robert et de Jeanne de La Broize naquit, le 22 juillet 1577, André Le Chevallier, qui devint président en l'élection de Vire et Condé. Il possédait encore cette charge en 1603.

Robert, Antoine Lechevallier d'Aigneaux et leur frère Olivier (mort en 1584) possédaient, dit l'abbé Levêque, les terres du Clos-Fortin et des Naudières, à St-Germain-de-Tallevendes; les terres d'Aigneaux, à Montchamps; les terres du Marest, au Dézert; une maison rue de la Poissonnerie, à Vire; un jardin sur les fossés, etc. — La ferme du prieuré du Dézert n'est entrée que beaucoup plus tard dans la famille d'Aigneaux. C'est à la vente des biens du clergé (11 janvier 1791) que cette ferme, dépendant de l'abbaye de Troarn, fut adjugée au sieur Huillard Daigneaux, dernier enchérisseur, moyennant 56,000 livres. (Voir Archives du Calvados, et le n° 1 du *Courrier des Campagnes*. Vire, imprimerie de la Société typographique, 14 janvier 1791.)

Caen, typ. F. Le Blanc-Hardel.

LES FRÈRES

LE CHEVALLIER D'AIGNEAUX

par

ARMAND GASTÉ

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE DE CAEN

(DOCTEUR ÈS LETTRES)



CAEN

Vᵉ LE GOST-CLÉRISSE, LIBRAIRE

PLACE FONTETTE, PRÈS DU PALAIS-DE-JUSTICE

—

1876

Fr 162
10/6

DU MÊME AUTEUR

LES NOËLS VIROIS DE JEAN LE HOUX. Caen, Le Gost-Clérisse, [illegible] (Épuisé).

CHANSONS NORMANDES DU XVe SIÈCLE. Caen, Le Gost-Clérisse, [illegible] (Épuisé).

ÉTUDE SUR OLIVIER BASSELIN ET LES COMPAGNONS DU VAU DE VIRE. Caen, Le Gost-Clérisse (Épuisé).

DISCOURS PRONONCÉ A L'INAUGURATION DU BUSTE DE CHÊNEDOLLÉ. Vire, Adam fils, [illegible].

UN MÉDECIN BAS-NORMAND EN 1610 (*Sonnet de Courval, Satire contre les Charlatans*). Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, 1er et 2e trimestres de 1871.

DE SCOLIIS, SIVE DE CONVIVALIBUS CARMINIBUS APUD GRÆCOS. Paris, E. Thorin, 1874.

JEAN LE HOUX ET LE VAU DE VIRE A LA FIN DU XVIe SIÈCLE. Paris, E. Thorin; Caen, Ve Le Gost-Clérisse, 1874.

LES VAUX DE VIRE DE JEAN LE HOUX, *publiés pour la première fois d'après le ms. autographe du poëte.* Paris, Alphonse Lemerre; Caen, Ve Le Gost-Clérisse, 1875.

H. B. CASTEL, PROCUREUR-SYNDIC DU DIRECTOIRE DU DISTRICT DE VIRE (1790-91). Caen, Le Blanc-Hardel, 1875 (Épuisé).

Caen, typ. [illegible]



